



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E172045

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2024

ÉDITÉ LE 26/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/2014

Forme juridique : SACA

Capital : 698 555 072

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 552046955

Siret : 552 046 955 03773

Code NACE : 3530Z

Numéro caisse de congés payés : 2123719

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/12/2022

Raison sociale : ENGIE ENERGIE SERVICES - BRETAGNE (AGENCE)

4,RUE CLAUDE CHAPPE
ZA LE VALLON-NOYAL
35230 NOYAL-CHATILLON/SEICHE

Téléphone : 02 99 87 48 10

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : aurelie.sarcel@engie.com

Responsabilité légale :
DUPONT MAUD DIRECTEUR

Effectif moyen : 266 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	19/02/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	15/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	15/09/2023
o Poêle ou insert bois	15/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.